



REUNION du Comité Directeur du CIR Est Samedi 21 juin à Orgelet (Vouglans) – 13h30

Participants :

Bernard Schittly, Jean-Luc Ade, Valérie Didier, Jean-Marie Latsague, Véronique Richin, Marielle Legentil, Marielle Massel, Véronique Goehner, Michel Lambinet, Thierry Roland, Charlie Gouin, Georges Maury, Nathalie Evrot, Thierry Colin, Nicolas Prieur,

Excusés :

Florian Auberson, Marc Winterhalter, Anne-Sophie Moltini-Kessler, Virginie Kraus, Pascale Beck-Carpentier, Isabelle Beth, Laurent Condenseau, Raymond Ertle.

Ouverture réunion à 13H45 par un mot de bienvenue pour remercier les participants présents et Véronique Richin pour son organisation.

1) Contrats Aqualung versus Scubapro pour le partenariat base fédérale régionale

- Besoin : mise à disposition lors de réunions de commissions aux personnes qui viennent de loin (train/avion) ; pas pratique pour le matériel de plongée.
- Principe : Locatif contre caution conséquente
- Appel d'offre limité à 2 équipementiers (les plus pertinents/offres complètes) :
- Scubapro semble non approprié, matériel modèles non récents et non garantis eau froide, MK2 remplacé MK17, au total plus cher de 1859,40 euro par rapport à Aqualung.
- Aqualung, offre plus précise et claire (remises transparentes, offres de partenariat, ont déjà financés plusieurs actions).
- Question de Jean-Marie : est-ce que le partenariat avec d'autres fournisseurs spécialisés (ex. Dessault/apnée) en serait contrarié ? Pas de réponse à ce jour, mais cela pourrait devenir un problème puisque Aqualung a racheté Omer.
- Entretien du matériel compris ? Non
- Question à Charlie : l'enregistrement des blocs, étant donné que la base fédérale n'est ni un club ni une SCA, est-il possible sous le régime TIV ? Oui grâce au numéro d'enregistrement du comité Est (info JP Montagnon)
- Durée d'amortissement ? 5 ans blocs/détendeurs et 3 ans gilets/combinaisons
- Vote :
 - Aqualung : contre 0, abstention 1
 - Scubapro : pour 0, abstention 1

La proposition de partenariat avec Aqualung est donc retenue.



2) Point financier

Point de Jean-Luc :

- Impayés clubs : manquent 1083,60 € sur 9 clubs, tous contactés par Jean-Luc et qui se sont engagés à régulariser leur situation.
 - 8 clubs risquent la radiation dont 2 sans rattrapage possible : décision d'envoi d'un courrier pour les en informer.
 - A aujourd'hui 11645 licences soit -150 licences par rapport à N-1. Un facteur aggravant est la disparition de piscines.
 - 2400 brevets (-100)
 - Le CROS Lorraine (ancien siège social du CIREst) a envoyé une facture pour l'adhésion annuelle permettant la réservation de ses salles en 2013 : montant 97 €
- Maintient de l'adhésion ? oui car tarif intéressant (formation TIV/réunions de comité...)

Point de Véronique :

- La comptabilité est maintenant effectuée sur logiciel compta (plus détaillée, plus fiable et plus facile pour les bilans de fin d'année + facilité comptabilité analytique des commissions)
- Mise en place base fédérale : une réunion s'est tenue avec la FROG pour faire le point des dépenses :
 - Travaux pris en charge par la FROG sauf bungalows vestiaires car demande de fédé
 - Inauguration à charge CIREst (à titre indicatif entre 6000/6500 € équivalent à une réunion du comité avec les commissions). En attente de subventions qui vont rembourser les avances de fond.
- UCPA Niolon : la dernière facture fait ressortir qu'il n'y a plus de tarif encadrant ce qui représente une augmentation de 23%. Suite appel téléphonique une régularisation devrait se faire et le comité est en attente de justificatifs de l'UCPA.
- Bilan manifestation PSP : pas définitif mais le budget prévisionnel de 3000 € sera dépassé (estimation 3500 €, dont une partie des dépenses correspond à l'achat de matériel, propriété du CIREST stocké à la GDF.)

3) Shorts pour commissions sportives

Changement de fournisseur... (Finway ne fait quasiment pas de pantacourt et pas de blanc, le modèle choisi chez Kanumera n'est plus fabriqué.

Toujours en recherche de fournisseur (groupe travail Valérie/Thierry)

4) Statuts et règlement intérieur

- Suite aux échanges entre les membres du groupe de travail et à la réunion de travail du 8 mai, les documents ont été diffusés pour relecture et commentaires.
- Quelques corrections orthographiques, grammaticales et menues modifications sont effectuées en séance.
- Pas de remarques sur le fond, donc les statuts corrigés vont être envoyés à la commission juridique nationale pour avis. L'absence de réponse sous 2 mois vaut acceptation.



5) Modèles à retenir pour les dons aux œuvres

- Possibilité d'abandon des frais de déplacements au profit d'une déduction fiscale (ne concerne que les bénévoles et pas les compétiteurs selon la loi). OK mais sous condition du choix de l'un ou de l'autre : accepté à l'unanimité
- Charge aux présidents des commissions de communiquer la liste au plus tard lorsqu'on arrête le budget prévisionnel de décembre.
- Décision : envoi d'un courrier explicatif pour prise en compte dans les budgets prévisionnels qui doivent être rendus par les commissions pour le 15 nov.
- Question de Thierry : a-t-on un moyen de contrôler les cumuls de fiches de frais de déplacement ? Les indécidables restent possibles, il est rappelé que le CIREst peut exercer son droit de contrôle de la comptabilité des Codep.

6) Mise à disposition de sweet-shirt et/ou gilet polaire aux SCA qui fréquentent la base fédérale ?

- Raison : rendre les SCA attentives à la diffusion de l'image de la FFESSM en évitant le port de logos non fédéraux ce qui est contraire à l'engagement et au statut de la nouvelle base fédérale.
- Proposition : fourniture gratuite du T-shirt base fédéral aux moniteurs des SCA + envoi d'un courrier de sensibilisation.

7) Création des ligues Lorraine et Champagne-Ardenne

- JL Blanchard est pour toute création (ligue ou autre) de nature à favoriser le développement de l'activité.

Mais ce n'est pas opportun de suite, un délai de réflexion est nécessaire en raison de la remise en question des régions administratives. (les sénatoriales en septembre vont faire bouger des choses).

Sujet reporté au CDN de février 2015. A l'argument du risque de perte éventuelle des subventions 2015 JL Blanchard a répondu que les dérogations seront selon toutes probabilités maintenues.

- Mais nécessité de réfléchir à l'avenir du découpage territorial et quid des commissions ?
- Risque d'amputation de la Franche-Comté et de la Champagne Ardennes sur l'inter région.

8) Dates à retenir :

- AG CIREst 14/15 mars à METZ
- FEISME / 20 au 22 mars cité de la musique à Strasbourg
- Semaine Sentez vous Sport (ministère) : 13 au 21 septembre 2014
(Courrier aux présidents de Codep)
- AG FFESSM 2015 : 10/11/12 avril à Lyon
- AG FFESSM 2016 : 9 10 11 avril à Limoges

Prochaines réunions de comité :

- Samedi 6 septembre réunion du comité à la gravière du Fort 13h30
- Week-end du 6 et 7 décembre à Metz



9) PSP

- Très bon bilan pour le lancement de l'activité le 18 mai dernier à la piscine de Toul.
- Epreuves prévues réalisées dans le temps imparti : 13h30/18h00
- 45 compétiteurs +30 bénévoles pour l'organisation.
- Moment fort lors de la participation des handis
- Superbes T-shirt distribués offerts par le CIREst et sponsor commercial de Bubble Diving, Michel Tritz son gérant a également assuré une partie de l'animation.
- Demande de la part des participants et des clubs pour renouvellement de la manifestation.

Fin de la réunion à 18h45

Bernard Schittly
Président

Marielle Massel
Secrétaire de séance